MSA du Languedoc

L'interlocuteur de la protection sociale de la population agricole et de ses ayants droit sur les territoires du Gard, de l'Hérault et de la Lozère.

santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

Sommaire

3 La MSA

4 La MSA du Languedoc
- Chiffres clés
- Un service de proximité
- Une organisation démocratique

10 Santé

12 Famille

16 Retraite

18 Autonomie

20 Accompagnement du monde agricole

La MSA

Un interlocuteur unique
de sécurité sociale pour les assurés agricoles

2e régime de protection sociale
en France

Interlocuteur unique de ses ressortissants avec 35 caisses présentes sur l'ensemble du territoire métropolitain, la Mutualité sociale agricole (MSA) assure le **versement de prestations santé, famille, retraite** et **accidents du travail**, ainsi que le **recouvrement des cotisations et contributions sociales** qui permettent de financer notre protection sociale. La MSA recouvre également des cotisations conventionnelles pour de nombreux organismes partenaires.

En complément de sa mission de service public de la Sécurité sociale, elle prend en charge la **médecine du travail**, la **prévention des risques professionnels** et l'**action sanitaire et sociale auprès du monde agricole et rural**.

La MSA propose également, dans le prolongement de son cœur de métier, une **offre de services sur les territoires** – non exclusivement réservée à des publics agricoles – qui participe à l'attractivité du milieu rural et au maintien du lien social.

La MSA du Languedoc

La MSA du Languedoc est l'une des 35 caisses de MSA. Elle couvre les départements du Gard, de l'Hérault et de la Lozère. Elle y assure la protection sociale de l'ensemble de la population agricole et des ayants droit : exploitants, salariés et employeurs de main-d'œuvre.

les chiffres

MSA Languedoc, 2021

La MSA du Languedoc, c'est :

3 DÉPARTEMENTS ET SITES ADMINISTRATIFS

17 AGENCES ET POINTS D'ACCUEIL

3 STRUCTURES FRANCE SERVICES ITINÉRANTES

600 SALARIÉS

“ 248 117 ressortissants et ayants droit

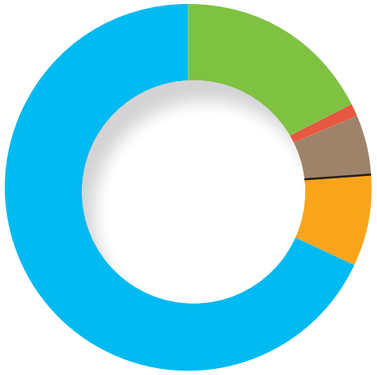

- 14 953 exploitants agricoles
- 1 008 conjoints collaborateurs
- 4 423 cotisants de solidarité
- 127 aides familiaux
- 6 881 employeurs de main-d'œuvre
- 57 906 salariés agricoles

“ Les dépenses : 1 184 M€

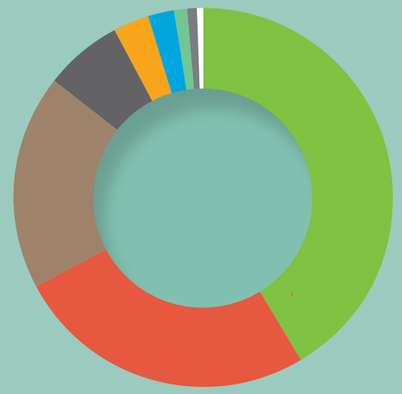

- Retraite : **491 M€**
- Maladie, maternité, invalidité, décès : **308 M€**
- Avances et dotations (établissements de santé, ESMS, soins) : **216 M€**
- PPA-RSA-AL-AAH : **77 M€** (pour le compte de l'Etat)
- Prestations familiales : **38 M€**
- Accidents du travail : **25 M€**
- RSA socle : **15 M€** (pour le compte des conseils départementaux)
- Action sanitaire et sociale : **8 M€**
- Prestations légales CSS : **6 M€**

“ Les cotisations et contributions : 393 M€

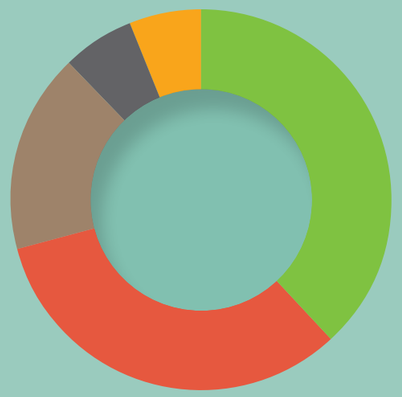

- Retraite : **150 M€**
- CSG, CRDS, forfait social : **129 M€**
- Maladie : **66 M€**
- Prestations familiales : **25 M€**
- Accidents du travail : **23 M€**

La MSA complète les prestations de base par des services pour couvrir l'intégralité des besoins de ses ressortissants. Elle les accompagne tout au long de la vie et dans toutes les situations grâce à des actions innovantes et variées sur l'ensemble de son champ de compétences.

ESMS : établissements sociaux et médico sociaux
PPA : prime d'activité pour les actifs | RSA : revenu de solidarité active | AL : allocation logement
AAH : allocation adulte handicapé | CSS : complémentaire santé solidaire
CRDS : contribution pour le remboursement de la dette sociale, CSG : contribution sociale généralisée.

Un service de proximité

La proximité est une préoccupation forte de la MSA, qui a fait le choix de maintenir la présence de ses services localement.

3 structures France services itinérantes dans l'Hérault et dans le Gard : *Caroux, Minervois & Grand Orb, Pays d'Uzès* et *Communauté de communes Lodévois et Larzac*.
Des partenariats avec 72 France services.

2 515
rendez-vous prestations ont été conduits sur l'ensemble du territoire, majoritairement dans nos agences.
MSA Languedoc, 2021

Une organisation démocratique

La MSA propose une approche unique, entre proximité physique et offre de services, pour assurer la « protection sociale du premier kilomètre ». La MSA est le seul régime de protection sociale à élire ses délégués qui jouent un rôle majeur de sentinelle sur les territoires ruraux.

Tous les 5 ans, les adhérents de la MSA désignent leurs représentants au sein des instances de gouvernance de notre organisme. Premier relai avec les adhérents, le réseau d'élus participe activement à l'identification des besoins et des difficultés sur les territoires.

MSA du Languedoc

Mandature 2020-2025

617

délégués cantonaux

(470 titulaires et 147 suppléants) élus par les adhérents de la MSA. Les délégués élisent les membres du Conseil d'administration

30

administrateurs

(10 par département) élisent le président et le 1er vice-président de la MSA du Languedoc, et désignent les délégués à l'assemblée générale de la Caisse centrale MSA. Ces derniers élisent à leur tour les administrateurs centraux.

1er collège

les exploitants agricoles (9)

2e collège

les salariés agricoles (12)

3e collège

les employeurs de main-d'œuvre (6)

Les représentants de l'UDAF

(3)

> Les délégués cantonaux constituent un relai précieux entre les adhérents et la MSA en termes d'information ou d'expression des besoins. La MSA du Languedoc a fait le choix de se doter de comités départementaux, composés de 29 délégués cantonaux et administrateurs dans chaque département dont le rôle est de proposer et de développer des projets locaux.

Santé

La stratégie santé de la MSA s'articule autour de cinq axes : **l'organisation des soins, la santé-sécurité au travail, l'action sanitaire et sociale, la prévention santé** et **l'optimisation des dépenses** de santé.

Outre ses missions d'organisme de sécurité sociale pour la branche maladie, la MSA est **un acteur des politiques territoriales en santé**. Elle met son savoir-faire au service des territoires et contribue ainsi à la résorption des inégalités territoriales de santé.

130 359 bénéficiaires des prestations santé

MSA Languedoc, 2021

LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS TERRITORIALES DE SANTÉ

La MSA agit, en partenariat avec les agences régionales de santé et l'Assurance maladie, pour affiner le maillage territorial de l'offre de soins. Elle accompagne la mise en place de **structures d'exercice coordonné** telles que les maisons de santé pluri-professionnelles et les communautés professionnelles territoriales en santé (CPTS) dans le cadre de la convention de partenariat ARS-URPS-CPAM-MSA.

PRÉVENTION ET ÉDUCATION A LA SANTÉ

5 177
assurés invités aux ateliers de prévention santé en 2021

12 078
assurés invités aux P'tits ateliers nutritifs en 2021

La MSA accompagne les assurés par la prévention et l'éducation à la santé (dont un ciblage vers les personnes éloignées du système de santé) en lien avec de nombreux partenaires.

Des ateliers de prévention
Les *Instants santé*, bilan santé personnalisé et gratuit réalisé par des professionnels de santé, les *Rendez-vous jeunes*, des ateliers pour les seniors, les *Journées de prévention* dédiées aux femmes, aux enfants, au dépistage des cancers en lien avec le Centre régional de coordination des dépistages des cancers (CRCDC).

Les *P'tits ateliers nutritifs*, classe virtuelle gratuite pour les futurs et jeunes parents, apportant des réponses concrètes et des conseils pratiques sur l'équilibre alimentaire de l'enfant de 0 à 2 ans.

« En 2021, la MSA du Languedoc a accompagné la création d'une maison de santé pluriprofessionnelle dans le Gard et d'un centre de santé rural (en cours) dans l'Hérault.

SANTE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Les médecins et infirmières du travail, ainsi que les conseillers en prévention, s'investissent pour prévenir toute altération de la santé des actifs agricoles du fait de leur travail, en suivant leur état de santé et en accompagnant les entreprises agricoles dans leurs démarches d'amélioration de leur sécurité et conditions de travail.

Les trois orientations majeures du plan pluriannuel *Santé sécurité au travail* 2021 - 2025 :

- agir pour préserver la santé dans le travail
- accompagner les projets et les transitions liés aux évolutions du monde agricole
- co-construire avec les entreprises des actions de prévention

GESTION POUR COMPTE DE TIERS (GPCD)

La MSA a conclu des partenariats de gestion déléguée de la complémentaire santé et de la prévoyance au service de ses partenaires et de ses adhérents pour le compte de tiers, avec plus d'une vingtaine d'organismes nationaux de la sphère sociale et professionnelle agricole.

Famille

Aides aux familles, jeunes, minima sociaux, solidarité

Les prestations et l'accompagnement social de la MSA relèvent à la fois des *aides obligatoires* réglementées par la loi telles que les **allocations familiales**, **les allocations logement**, **la prestation d'accueil du jeune enfant** (Paje) et les **minima sociaux**, et du *domaine extralégal*, à savoir **les aides supplémentaires** proposées directement aux familles ou aux structures et services qui les accueillent (établissements d'accueil du jeune enfant, lieux d'accueil enfants-parents, relais d'assistants maternels…)

19 771 bénéficiaires des prestations *famille*
1 946 familles bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA)
9 827 familles bénéficiaires d'au moins une prestation liée au logement

MSA Languedoc, 2021

DES ACTIONS EN DIRECTION DES FAMILLES

En 2021

3
chartes Famille déployées

12
communautés de communes bénéficiaires de *Grandir en milieu rural*

7
lauréats de l'*Appel à projets jeunes*

Grandir en milieu rural, une nouvelle offre destinée à l'enfance-jeunesse (0-25 ans), centrée sur les besoins prioritaires de l'accueil de la petite enfance, les loisirs-vacances et la parentalité. Elle prend en compte les besoins émergeant de la mobilité et du numérique. Dans ce cadre, la MSA finance et apporte son expertise à des projets innovants.

La charte Famille, une démarche de développement social déployée dans les territoires ruraux pour la création ou le développement des services (exemple : transports solidaires), structures (exemple : accueils de loisirs ou centres sociaux) et toutes formes d'actions concourant au mieux vivre des familles.

L'appel à projets jeunes, un concours pour repérer, soutenir et financer chaque année des projets collectifs portés par des jeunes de 13 à 22 ans résidant dans une commune rurale ou ressortissants de la MSA.

Le soutien à la parentalité est l'ensemble de l'offre de la MSA autour de l'exercice de la fonction parentale. Il se concrétise par le financement et l'accompagnement vers les dispositifs de médiation familiale, espaces de rencontre, séjours de vacances, aide au répit pour les aidants familiaux, etc.

Famille

Handicap

De par son statut de guichet unique, la MSA assure le versement de toutes les prestations auxquelles ses adhérents en situation de handicap peuvent prétendre.
Son action est complémentaire aux missions des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH).

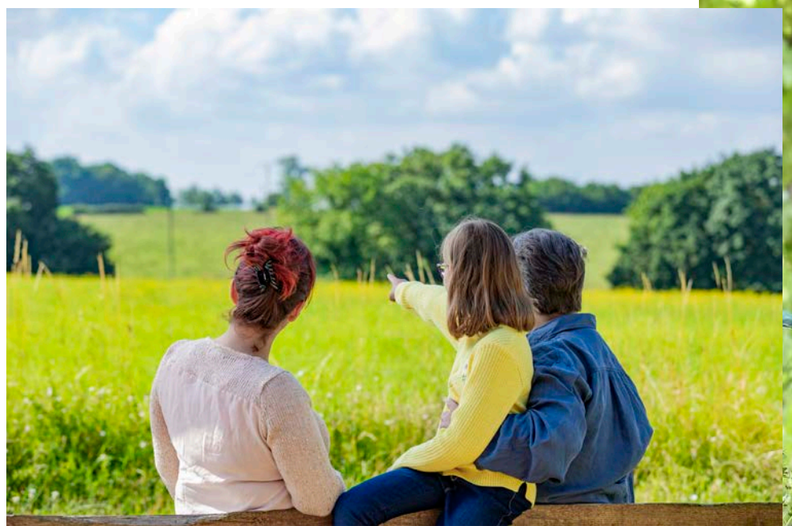

1523
personnes affiliées bénéficient de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) en 2021

2524
interventions sociales pour le handicap, qui s'inscrivent notamment dans le cadre de la politique de maintien dans l'emploi portée par la MSA auprès de ses adhérents.

Retraite

La MSA gère les régimes de retraite des salariés et des non-salariés agricoles. Depuis 2020, elle assure en outre la gestion du service de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Saspa), minimum vieillesse pour celles et ceux qui n'ont cotisé auprès d'aucun régime de retraite français.

153 473 bénéficiaires de prestations *retraite*

16 163 retraités bénéficiaires de la retraite complémentaire obligatoire

MSA Languedoc, 2021

GARANTIR UNE LIQUIDATION RAPIDE ET JUSTE DES RETRAITES

La gestion simultanée de toutes les branches de sécurité sociale est le meilleur moyen de s'assurer que les ressortissants bénéficient effectivement de tous leurs droits sociaux.

POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DU NIVEAU DES RETRAITES AGRICOLES

Une première revalorisation en novembre 2021 a permis de rehausser les pensions de retraite des chefs d'exploitation à 85 % du Smic net agricole. Les bénéficiaires ont pu voir leur retraite augmenter en moyenne de 105 euros. Elle a été suivie, au 1er janvier 2022, d'une revalorisation de la retraite des conjoints et des aides familiaux. Ces démarches de revalorisation ont été soutenues par la MSA, qui continuera de porter, auprès des pouvoirs publics, toute mesure susceptible d'augmenter les pensions de ses ressortissants agricoles.

> « A l'occasion d'un projet de départ en retraite, c'est une approche globale qui est proposée à chaque assuré dans l'analyse de sa situation.

Autonomie

La MSA du Languedoc accompagne ses ressortissants et les habitants des territoires ruraux afin de développer leur autonomie, qu'elle soit liée à leur âge, leur état de santé, leur situation sociale ou leur capacité d'accès au numérique.

Un accompagnement personnalisé mené par les travailleurs sociaux auprès des assurés rencontrant des difficultés de santé, familiales (séparation, décès…) ou professionnelles.

L'évaluation des besoins d'aide à domicile des personnes âgées, assurée par les travailleurs sociaux de l'association Languedoc Accompagnement.

Le développement de **projets ayant un impact sur le cadre de vie des séniors**, tels que des projets d'habitat intermédiaire (*MARPA*).

La mise en œuvre d'ateliers collectifs destinés à **favoriser le lien social et développer des réflexes permettant de prévenir la dépendance** des personnes âgées (*Peps Eurêka*, ateliers du *Bien vieillir*, etc.).

Des ateliers collectifs destinés à **résorber la fracture numérique** dans les territoires ruraux (*Coup de pouce connexion*, conseillers numériques).

Des projets d'insertion par l'activité économique (IAE) en lien avec le réseau Laser emploi (appel à projets *Inclusion et ruralité*).

Accompagnement
du monde agricole

Face à des situations difficiles, la MSA apporte des solutions aux besoins des salariés et non-salariés agricoles ainsi qu'à leurs familles. Elle assure également une mission de conseil aux entreprises.

5266
adhérents contactés par les travailleurs sociaux de la MSA du Languedoc

Intempéries :
Episode de gel, avril 2021

La MSA du Languedoc s'est fortement mobilisée avec l'ensemble des organismes professionnels agricoles pour accompagner ses ressortissants impactés. Le plan global d'accompagnement des crises a été déclenché, comprenant le déploiement d'un dispositif exceptionnel de prise en charge de cotisations sociales mis en place par le gouvernement.

FACE AUX CRISES

La MSA met en place des dispositifs de soutien aux exploitants et salariés agricoles pour faire face aux crises agricoles actuelles : accompagnement humain, aides financières, aides au paiement des cotisations, accès aux prestations sociales, etc.

PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE

La MSA pilote, aux côtés des services de l'État, le déploiement du plan national de prévention du mal-être professionnel agricole. Elle mobilise ainsi toutes les compétences dont elle dispose en matière de travail social, de santé au travail et de prévention afin de contribuer durablement au mieux-être du monde agricole.

L'aide au répit pour prévenir l'épuisement professionnel

Depuis 2017, ce dispositif permet aux exploitants et chefs d'entreprise agricoles d'être temporairement remplacés dans leurs activités professionnelles. Il permet de bénéficier d'aides au départ en vacances, de groupes de parole, de conseils psychologiques, ainsi que d'actions collectives tels que *L'avenir en soi* ou *Partir pour rebondir*.

Agri'écoute, un numéro d'écoute en cas de détresse

Depuis 2014, cette plateforme de contact ouverte 24 heures sur 24 apporte écoute et mise en relation avec des psychologues cliniciens. Avec son accord, la personne peut être orientée vers la cellule pluridisciplinaire de prévention de la MSA. Au besoin, un dialogue en face à face est proposé.

CONSEIL AUX ENTREPRISES

Les conseillers en entreprise de la MSA du Languedoc accompagnent les entreprises dans leurs démarches déclaratives (déclaration d'embauche, déclaration sociale nominative, OETH) et dans l'utilisation des services en ligne. La MSA propose également un accompagnement attentionné aux agriculteurs qui rencontrent des difficultés temporaires pour payer leurs cotisations.

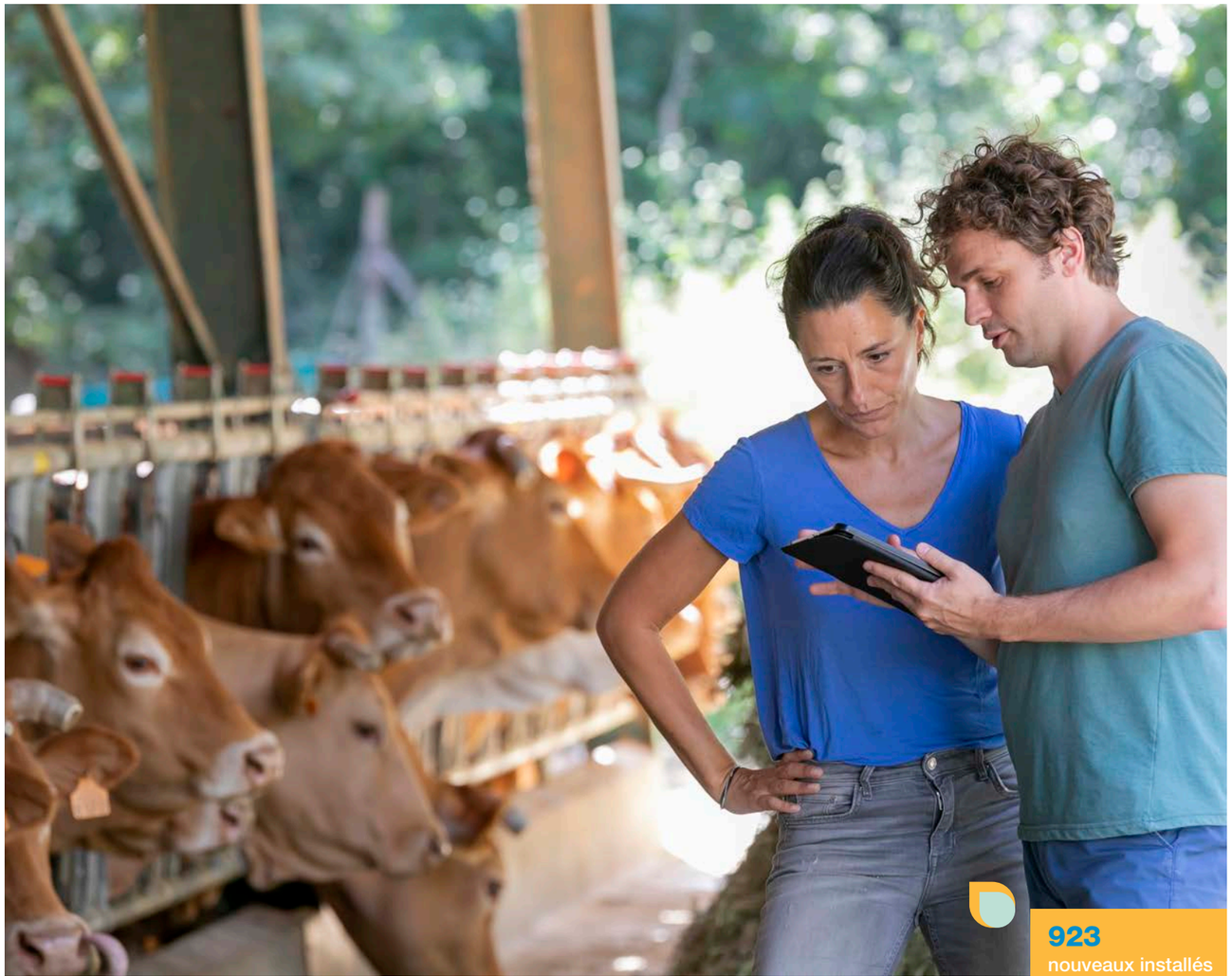

923
nouveaux installés en Languedoc en 2021

INSTALLATION

La question de la souveraineté alimentaire française est l'une des priorités de l'action publique renforcée au cours des deux dernières années par la crise sanitaire et désormais par la situation géopolitique en Ukraine. Parmi les enjeux majeurs auxquels la France est confrontée figure notamment la relève de ses agriculteurs.

C'est aux côtés des acteurs mobilisés sur ces sujets, dont les chambres d'agriculture, que la MSA renforce son engagement pour accompagner les mutations du monde agricole d'aujourd'hui afin de construire celui de demain.

Crédits photos

CCMSA image et événementiel

Gilles Arroyo, Franck Beloncle, Téo Lannié

ZoneCreative, Sturti, Sablin, Elysabeth Schittenhelm (iStockphoto Getty Images)

La MSA est originale, innovante et agile. Elle propose une approche unique, entre proximité physique et offre de services, pour assurer la « protection sociale du premier kilomètre ». La MSA est le seul régime de protection sociale à élire ses délégués qui jouent un rôle majeur de sentinelle sur les territoires ruraux.

C'est grâce à son guichet unique, à ses réseaux et à sa connaissance fine des territoires, que la MSA est en mesure de proposer des services innovants, adaptés aux différentes problématiques des populations vivant en milieu rural. Son expertise est un atout sur lequel les pouvoirs publics s'appuient.

Un numéro unique
Tél. : 04 99 58 30 00

Site du Gard
Bâtiment A, Alphatis II
33, allée de l'Argentine
30900 Nîmes

Site de l'Hérault
@7Center, bâtiment @xiion
581, rue Georges Méliès
34000 Montpellier

Site de la Lozère (siège social)
10, cité des Carmes
48000 Mende

msa
santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore